



Bulletin municipal de liaison du mois de décembre 2022

« *MON BEAU SAPIN ROI DES FORÊTS* »

En ce mois de décembre, alors que bon nombre de rues et de foyers vont mettre à l'honneur cet arbre, les Echos Carmagnols ont souhaité lui rendre hommage au travers de ce petit historique.

Issue d'une coutume païenne, la tradition du sapin de Noël nous vient des pays nordiques.

Depuis l'antiquité, les arbres à feuillage persistant symbolisent le renouveau de la nature et le 21 décembre, jour du solstice d'hiver. Les Celtes et les Vikings décoraient des épicéas. Vers le VIIème siècle, la religion catholique adopte cette coutume pour le 25 décembre, qui deviendra le symbole de Noël.

Au Moyen Age, les sapins installés dans des lieux publics, représentent l'arbre du Paradis. Ils sont alors ornés de pommes rouges, représentant le fruit défendu, et de fines galettes de pain azyme sucré.

Ces arbres ou branchages coupés n'apparaissent dans les maisons qu'au XVIème siècle. Cette tradition est issue d'une coutume protestante des pays scandinaves, germaniques, et d'Alsace.

En 1738, le sapin de Noël fait son entrée à Versailles grâce à l'épouse du Roi Louis XV qui a vécu en Alsace : Marie Leszczyńska. Rapidement cette coutume gagnera les foyers catholiques et se répandra dans toute l'Europe traversant l'Atlantique au XIXème siècle.

Progressivement, les pommes et les friandises laisseront la place à des décorations de plus en plus abondantes et sophistiquées. C'est en 1882 que la firme EDISON (USA) met au point la première guirlande lumineuse qui remplacera progressivement les bougies dès l'extension des réseaux électriques. C'est sensiblement à la même période que des souffleurs de verre alsaciens et allemands vont confectionner une grande variété de boules décoratives afin de remplacer les pommes suspendues.

Comme chaque année, Caramany et ses habitants décoreront les rues, afin de donner au village cette chaleur et cette atmosphère de fête hivernale.

Merci à tous.



Le Conseil Municipal vous souhaite
un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

LA VIE DE LA MAIRIE

2 novembre : Caramany SAUR. Nettoyage total du réservoir d'eau potable à la source de la Dout. Pour des raisons sanitaires et de sécurité ce nettoyage est obligatoire et peut entraîner des coupures momentanées sur le réseau.

3 novembre : Caramany. VERITAS. Contrôle obligatoire des installations électriques dans tous les bâtiments publics appartenant à la commune.

6 novembre : Caramany. Présence d'élus sur le site de l'Horto pour la compétition de pêche avec « Float Tubes ». La municipalité est heureuse de soutenir ce genre de manifestations pour qu'elles se reproduisent et fortement complémentaires à la mise en valeur de la future activité de la base nautique.

8 novembre : Saint Paul de Fenouillet. Présence à la réunion ASSAD Fenouillèdes : association d'aide à la personne intervenant dans notre village.

9 novembre : Latour de France. Réunion d'information pour les correspondants tempête organisée par ENEDIS (Rôle, sécurité, intervention etc...).

Tautavel. Réunion d'information pour tous les délégués des villages appartenant au Parc Naturel Régional Corbières/Fenouillèdes.

10 novembre : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. Réunion de tous les maires appartenant à cette Communauté de Communes.

Saint Paul de Fenouillet. Réunion de secteur à la Communauté de Communes avec la Direction Générale de Finances Publiques concernant la dématérialisation des finances des collectivités territoriales.

11 novembre : Caramany. Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts. Il apparaît capital à l'équipe municipale d'honorer toutes ces victimes et martyrs, dans une période où la raison de ce jour férié semble disparaître.

14 novembre : Prades. Trésorerie de Prades. Réformes à venir.

Caramany. Réunion de chantier avec le SIVOM pour les travaux de la route de la Bade.

16 novembre : Saint Paul de Fenouillet. Groupe de travail sur la Convention Territoriale Globale.

17 novembre : Caramany. SATESE. Contrôle par analyse de la qualité de l'eau potable.

21 novembre : Cases de Pène. SMBVA. Gestion collective des marchés à procédures adaptées

22 novembre : Perpignan. Réunion annuelle sur l'avenir et le développement durable de notre département.

23 novembre : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes Office de Tourisme.

28 novembre : Perpignan. Manifestation devant la préfecture contre le projet de loi d'accélération et de simplification des procédures d'installation de projets d'énergies renouvelables dans notre environnement. Un élu de Caramany était présent et a été reçu par un représentant du Préfet.

29 novembre : Saint Paul de Fenouillet. Communauté de Communes. MAPA Marchés publics.

Maury. Réunion de réflexion sur le développement touristique du département.



LA VIE CITOYENNE

Notre lac attractif : Le dimanche 06 novembre, s'est déroulé une compétition de pêche réunissant 42 « Float tubes » venant de tous les départements d'Occitanie. Par du prêt de matériel et un entretien du site de l'Horto, la Mairie était présente à cette manifestation au côté de la Fédération de Pêche 66 qui souligne l'importance et l'attrait de ce site, la qualité de l'eau, la propreté des berges, et la beauté des paysages naturels et sauvages.

Initiative personnelle : L'ensemble du Conseil Municipal tient à saluer et remercier Mathieu Caillens pour son investissement personnel à surveiller et agir avec des opérations de nettoyage du Lac. Sa dernière collecte représente une quarantaine de pneus abandonnés dans l'eau...

Coupures de courant : Afin de sensibiliser les utilisateurs, ENEDIS nous informe sur les éventuelles coupures d'électricité. Elles pourront se produire seulement si la météo devient très défavorable avec des demandes trop importantes sur le réseau. ENEDIS assure que la coupure maximale ne peut excéder 2 à 3 heures par jour. Les congélateurs, frigos etc. n'ont donc rien à craindre. Les personnes dépendantes d'appareils médicaux électriques doivent être vigilants quant au chargement de leurs machines.

Travaux d'aménagement : Dès le mois de janvier 2023 deux gros chantiers vont débiter : L'éclairage public du village où les deux armoires d'alimentation vont être mises aux normes actuelles et tout le réseau d'éclairage va être modifié avec des leds (beaucoup moins énergétivore).

La route de la Bade va être modifiée et restaurée depuis la route départementale jusqu'au terrain de camping.

Sobriété et confort : Notre salle de classe vient d'être équipée d'un nouveau système d'éclairage à base de panneaux leds qui assureront un meilleur éclairage dans une ambiance plus reposante et confortable, pour les élèves et enseignants.

Vœux de la municipalité : Cette année nous retrouverons cette cérémonie, jusqu'à présent interdite pour raison sanitaire. Elle se déroulera le vendredi 13 janvier à partir de 18h30 à la salle des fêtes. Au programme : Vœux du Maire, apéritif dînatoire suivi d'une soirée festive musicale assurée par Christian Allanic du Commission Fêtes et Cérémonies. Pour l'organisation de ce moment rassembleur il est impératif de s'inscrire en Mairie.

AVIS : Après plusieurs appels amiables et courriers personnels d'alerte rappelant les règles et responsabilités des propriétaires d'animaux, qu'ils sont responsables des déjections de leur chien et chat. Face à un laxisme et une négligence de ces appels, la municipalité se doit d'intervenir de façon plus ferme face à l'augmentation de ce fléau dans tout le village et route de la Déballade (itinéraire de randonnée touristique). La municipalité fera appliquer l'article R632-1 du code pénal qui punit d'une contravention de 2^{ème} classe toute personne identifiée qui ne ramasserait pas, sur la voie publique, les déjections de son ou ses animaux.

Illuminations de Noël : Installation à partir du 7 décembre, démontage autour du 15 janvier.

Incivilités : Un panneau de signalisation du Belvédère ainsi que les 4 drapeaux du monument aux morts nous ont été dérobés.

Congés de Noël : Fermeture de la Mairie du 16 décembre à midi au 02 janvier 2023 et de la Poste du 23 décembre à midi au 2 janvier 2023.



Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Auberge du Grand Rocher : Ouvert du jeudi au dimanche toute l'année et

7 jours sur 7 en juillet et en août Tel : 09 51 28 20 61 / 06 33 54 87 90.

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Boulangier : Mardi, jeudi, samedi, dimanche à partir de 10h.

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La Fleur des Pois : Livraison tous les mercredis de 15H à 16H de juin à août (06.75.04.16.94)

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Services Communauté de Communes

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Les Amis de Caramany. Président Monsieur Fred Guilbert

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne

